

PROGRAMME DE FORMATION
« LES AMENAGEMENTS FAVORISANT LA BIODIVERSITE »

TAUX DE SATISFACTION
3.81 / 4

Public ciblé :

Encadrants / ouvriers / conducteurs d'engins / chefs d'équipe de l'entreprise de génie écologique

Prérequis exigés :

- Maitriser la langue française

Effectif concerné :

Groupe : 10 stagiaires maximum / session

La durée totale :

Session d'1 journée / 7 heures

Heure : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Modalité de suivi :

7 heures en présentiel

Lieu de session :

Salle : Dans les locaux de l'entreprise de génie écologique

Terrain : sur site pour manipulation

Dates de la formation :

1 session : à définir

Objectifs de formation : ou objectifs professionnels

- Citer les notions du génie écologique
- Donner les caractéristiques du contexte de réalisation d'un aménagement pour la faune
- Citer 3 mesures d'évitement et de réduction à mettre en place en phase chantier
- Savoir décrire les différentes phases de mise en place d'aménagements favorables à la faune : les mares et les hibernaculum

Déroulement de la journée de formation 9h00/12h30 – 13h30/17h00

Matin (salle)

- Accueil / Présentation / Recueil des attentes de chacun
- Notions de Génie écologique
- Cadre de la réalisation d'aménagements pour la biodiversité
- Quelles sont les mesures de précaution à mettre en place avant toute intervention en milieu naturel : accès, zone à enjeux écologiques à mettre en défens, gestion des pollutions, période, ...
- Différents types de travaux de génie écologique : gestion, création, restauration
- Exemples d'aménagements favorisant la faune : mares, hibernaculum.

Après-midi (terrain)

- Visite de sites :
 - site d'aménagements pour favoriser la faune
 - Repérage/analyse du site (enjeux, accès, préconisations, ...)
 - Démonstration d'un professionnel
 - Analyse *in situ* (proposition d'intervention / critique des aménagements en place, ...)
- Bilan et évaluations de la formation

Modalités pédagogiques

- Diaporama informatique / tableau blanc
- Illustrations (photos, vidéos courtes, schémas, ...)
- Témoignages personnels des stagiaires / échanges dirigés
- Jeux pédagogiques individuellement, en groupe ou en binôme
- Visite terrain / étude de cas

Supports remis aux stagiaires :

Livret technique remis par mail dans les 15 jours après la formation

Salle

- Capacité 20 personnes
- Les conditions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap possible

Matériel demandé aux participants

- Bloc note, stylos / clé USB.
- Affaires de terrain (bottes, coupe-vent... selon météo) + EPI
- Véhicule

Mode d'évaluation des participants

- Tour de table oral des attentes des stagiaires en début de session
- Vérification des pré-requis par exercice ludique
- Vérification des acquis par jeux pédagogiques et étude de cas
- Quizz en fin de formation

Mode d'évaluation de la formation

- Evaluation « à chaud » en fin de formation, le jour « J »
- Evaluation « à froid », *a posteriori*, transmise par mail aux stagiaires 6 mois après
- Analyse et restitution du bilan des évaluations au commanditaire

Sanction de la formation : Certificat de réalisation

Références et qualification de l'intervenant : ELFIC Formation, M. Maël Hervouet (Ecologue / Formateur)

Coordonnées de la personne chargée de la relation avec les stagiaires :

ELFIC Formation : M. Maël Hervouet / 07-81-39-24-79 / contact@elfic-formation.fr

Cout : à définir avec le client, formation sur mesure

 <p>coop alpha coopérative d'activité et d'emploi</p>	<p>COOPALPHA - SCOP ANONYME RCS BORDEAUX 482 371 481 - SIRET 482 371 481 00060 - CODE NAF : 7022Z - N° TVA FR70482371481 SIÈGE SOCIAL : 13-15 ALLÉE COLONEL FABIEN - 33310 LORMONT - ÉTABLISSEMENT 24 : 2 RUE ALPHÉE MAZIÉRAS 24000 PÉRIGUEUX VENTE EN EXONÉRATION DE TVA POUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES DANS LE CADRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, SOUS LE N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ 72330705833 ET SELON ACCORD DE LA DREETS DU 15/05/2007. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÈMENT DE L'ÉTAT, ART. L.6352-12 DU CODE DU TRAVAIL</p>	<p>Version 15052023</p>
--	---	-------------------------